

## **Annexe F**

Disponibilité des ressources pour usage traditionnel par les Premières nations  
sur les terres de la Couronne situées près du Projet Sisson



---

À : Dr John Boyle  
Sisson Mines Ltd.

De : Denis Marquis  
Stantec Consulting Ltd.

Dossier : 121810356

Date : 20 mai 2014

---

**OBJET : DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES POUR USAGE TRADITIONNEL PAR LES PREMIÈRES NATIONS SUR  
LES TERRES DE LA COURONNE SITUÉES PRÈS DU PROJET SISSON**

**INTRODUCTION**

Certains évaluateurs du rapport d'étude d'impact sur l'environnement (EIE) du Projet Sisson (le « Projet ») estiment que Northcliff n'a pas réussi à démontrer de manière rigoureuse que les habitats et les espèces qui pourraient être perdus en conséquence au Projet se trouvent d'ores et déjà dans la zone environnante. La présente note traite de la préoccupation selon laquelle le Projet pourrait entraîner une réduction de la quantité de ressources accessibles aux communautés des Premières nations du bloc de terres de la Couronne (BTC) contigu environnant. On y indique la répartition des habitats qui peuvent être utilisés par ces ressources dans le BTC environnant, par rapport à la zone locale de l'évaluation (ZLE), pour usage courant, et l'on y décrit la répartition des espèces individuelles qui ont été désignées comme importantes pour les Premières nations.

Pour plus de clarté, sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence à la ZLE dans ce document, il s'agit de la ZLE relative à la composante valorisée de l'environnement (CVE) d'usage courant, tel que défini à la Section 8.13.1.4 du rapport d'EIE. Lorsque l'on fait référence au bloc de terres de la Couronne (BTC) contigu dans le présent document, il s'agit d'un grand bloc de terres de la Couronne situé dans le centre du Nouveau-Brunswick, dans les limites duquel le Projet sera situé, comme illustré à la figure 3 de l'étude sur les connaissances des Autochtones pour le Projet Sisson (MFCI 2013).

**DISPONIBILITÉ DES HABITATS**

La ZLE et le BTC sont indiqués à la figure 1, ainsi que les différents types d'habitats forestiers qui s'y trouvent.

Comme il est indiqué dans la Section 8.13.4.3 du rapport d'EIE, une conséquence du Projet sera qu'une zone d'environ 1 446 ha deviendra inaccessible aux fins d'usage par les Premières nations, suivant le développement du Projet. L'étendue de l'habitat boisé et des ressources associées qu'il contient représente une zone d'environ 1,9 % du BTC.

Il est difficile d'estimer avec précision la répartition et l'abondance de nombreuses espèces sauvages, en particulier dans une zone comme le BTC. Les enquêtes réalisées sur le terrain pour les EIE du Projet étaient généralement limitées à la ZLE pour chaque CVE, ce qui représentait généralement une petite portion du BTC. La superficie du BTC est relativement importante et exige que de vastes études soient menées de façon adéquate; cela dépasse la portée de l'EIE du Projet, qui consiste à déterminer et évaluer les effets du Projet sur l'environnement, et non pas à évaluer la totalité de la zone du BTC située dans le centre du Nouveau-Brunswick. En outre, plusieurs techniques d'enquête sont nécessaires pour estimer précisément l'abondance et la distribution des différentes espèces sauvages. Pour ces raisons, entre autres, les types d'habitats et la disponibilité sont souvent utilisés comme paramètres de substitution pour déterminer les effets environnementaux

**OBJET : DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES POUR USAGE TRADITIONNEL PAR LES PREMIÈRES NATIONS SUR LES TERRES DE LA COURONNE SITUÉES PRÈS DU PROJET SISSON**

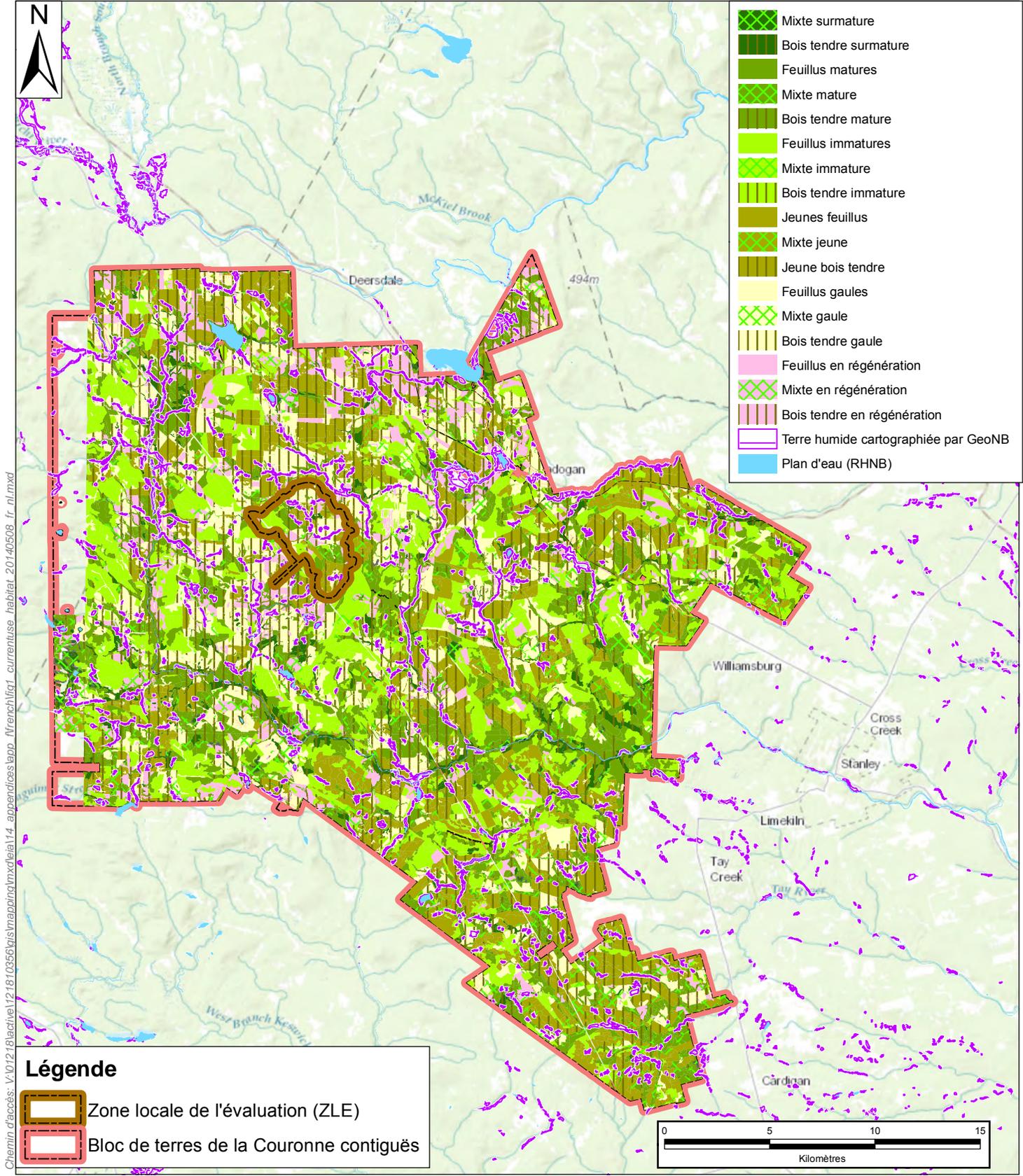
sur les espèces sauvages (notamment celles qui ne sont pas en péril), pour étoffer les évaluations des espèces sauvages.

**Types d'habitat – Couverture forestière**

Stantec a pu obtenir, auprès du ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick (MRN NB), les données sur l'utilisation des terres pour environ 96,5 % de la zone couverte par le BTC. Une synthèse des données sur l'utilisation de la couverture forestière et d'autres ressources dans la ZLE et le BTC est présentée dans le tableau 1 ci-dessous. Pour plus de simplicité, ces peuplements forestiers sont résumés par âge (c'est-à-dire, en régénération, gaule, jeune, immature, mature et surmature) et par type de couvert (c'est-à-dire, feuillu, mixte et bois tendre). La répartition de ces types d'habitat est illustrée à la figure 1.

**Tableau 1 Zone (ha) de types de peuplement forestier et autre usage des terres dans la ZLE d'usage courant et le BTC**

Type d'habitat (maturité et classe de couvert pour les peuplements forestiers)	Somme de la superficie pour usage courant dans la ZLE (ha)	Pourcentage (%) de type d'habitat dans la ZLE	Somme de la superficie dans le BTC (ha)	Pourcentage (%) de type d'habitat dans le BTC	Pourcentage (%) de type d'habitat dans le BTC, perdu au profit de la ZLE
Feuillus en régénération	0	0	1 282,74	1,72	0
Mixte en régénération	20,49	1,42	1 088,02	1,46	1,88
Bois tendre en régénération	130,41	9,02	3 138,57	4,21	4,15
Inconnu en régénération	0	0	49,05	0,07	0
Gaules feuillus	15,47	1,07	2 691,75	3,61	0,57
Gaules mixtes	9,34	0,65	969,10	1,30	0,96
Gaules bois tendre	311,80	21,57	9 456,02	12,70	3,30
Jeunes feuillus	49,79	3,44	3 594,16	4,83	1,39
Jeune mixte	1,42	0,10	1 444,42	1,94	0,10
Bois tendre jeune	329,32	22,78	12 588,35	16,90	2,62
Feuillus immatures	194,27	13,44	12 751,08	17,12	1,52
Mixte immature	2,49	0,17	442,35	0,59	0,56
Bois tendre immature	0	0	811,93	1,09	0
Feuillus matures	69,04	4,78	4 783,64	6,42	1,44
Mixte mature	27,75	1,92	2 590,34	3,48	1,07
Bois tendre mature	202,34	14,00	10 725,20	14,40	1,89
Feuillus surmatures	0	0	0,30	0	0
Mixte surmature	0	0	382,34	0,51	0
Bois tendre surmature	24,80	1,72	2 855,20	3,83	0,87
Plans d'eau	1,02	0,07	408,35	0,55	0,15
Terres humides cartographiées par GeoNB	42,41	2,93	2 129,57	2,86	1,98
Autre, non boisé	13,47	0,93	281,07	0,38	4,79
<b>TOTAL</b>	<b>1 445,63</b>		<b>74 474,33</b>		<b>1,94</b>



Chemin d'accès: V:\012\_18\active\12-18-10356\gis\mapping\mxd\le14\_appendices\app\_fr\_nl.mxd

**Légende**

- Zone locale de l'évaluation (ZLE)
- Bloc de terres de la Couronne contiguës

REMARQUE : CE DESSIN ILLUSTRE L'INFORMATION À L'APPUI D'UN PROJET PARTICULIER DE STANTEC ET NE PEUT SERVIR À D'AUTRES FINS.					
Habitat d'un bloc de terres de la Couronne contiguës  Projet Sisson : Napadogan (Nouveau-Brunswick)	Échelle:	N° de projet :	Source des données : <small>Crédits d'une couche de service : Sources : Esri, DeLorme, HERE, TomTom, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, RNCAN, GeoBase, IGN, Kadaster (T.-N.-L.), carte d'état-major, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), swisstopo et la communauté des utilisateurs du SIG</small>	N° de fig. :	
	Date: (jj/mm/aaaa)	Dessin de :			
Client:	Sisson Mines Ltd.	09/01/2015	JAB	DLM	

**OBJET : DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES POUR USAGE TRADITIONNEL PAR LES PREMIÈRES NATIONS SUR LES TERRES DE LA COURONNE SITUÉES PRÈS DU PROJET SISSON**

La superficie relative de la zone pour chaque type de couvert dans la ZLE qui sera perdue en raison du Projet est inférieure à 5 % du BTC, ce qui constitue un seuil commun de caractérisation de « faible » ampleur des effets environnementaux. Le pourcentage moyen de perte est bien au-dessous, à 1,9 %. Les types d'utilisation des terres aux concentrations les plus élevées dans la ZLE (c'est-à-dire, un secteur relativement plus vaste dans la ZLE que la moyenne de 1,9 %) comprennent les terres humides cartographiées par GeoNB et les classes de bois tendre plus jeunes (par exemple, le bois tendre en régénération, le gaule tendre, le jeune bois tendre). Ces types de peuplements de bois tendre ne sont certainement pas limités dans le BTC : dans chaque classe d'âge (à l'exception des immatures) le couvert de bois tendre est plus abondant que celui du bois de feuillus ou mixte. Les pratiques de gestion de la forêt, qui sont sans doute une plus grande menace pour l'habitat dans le BTC, sont susceptibles d'accroître la zone couverte de ces types de peuplement de bois tendre dans le BTC au fil du temps. La totalité du BTC est assujettie aux plans de gestion de la forêt des titulaires de permis de coupe sur les terres de la Couronne, en vertu de la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne*.

**Types d'habitat - Terres humides**

Les terres humides cartographiées par GeoNB (également appelées terres humides réglementées) au Nouveau-Brunswick ont été classées par la province du Nouveau-Brunswick (MRN NB 2006) en sept types de terres humides. La modification des terres humides du Nouveau-Brunswick est assujettie aux exigences du *Règlement sur la modification des cours d'eau et des terres humides – Loi sur l'assainissement de l'eau* et nécessite un permis et une compensation pour toute perte autorisée de terres humides réglementées.

Les différents types de terres humides diffèrent par la composition de leur végétation, leur hydrologie et leurs sols, et, par conséquent, ils abritent également des espèces sauvages différentes. Comme illustré dans le tableau 2 ci-dessous, il existe trois types de terres humides GeoNB dans la ZLE du Projet : des tourbières (18,5 %), des marais d'eau douce (33,3 %) et des terres humides arbustives (48,1 %). Il existe d'autres types de terres humides GeoNB dans le BTC qui n'existent pas dans la ZLE, et qui, par conséquent, ne seront pas affectés par le Projet : des lits de cours d'eau, des tourbières basses et des terres humides boisées. Les marais côtiers constituent le seul type de terres humides de GeoNB qui est absent du BTC. En général, les terres humides boisées ne sont pas bien représentées.

**Tableau 2 Zone (ha) de terres humides cartographiées par GeoNB dans la ZLE d'usage courant et le BTC**

Type de terre humide	Somme de la superficie pour usage courant dans la ZLE (ha)	Pourcentage (%) de type de terre humide dans la ZLE	Somme de la superficie dans le BTC (ha)	Pourcentage (%) de type de terre humide dans le BTC	Pourcentage (%) de type de terre humide dans le BTC, perdu au profit de la ZLE
Lit aquatique	0	0	16,874	0,79	0
Marais	7,88	18,57	271,32	12,74	2,90
Tourbières basses	0	0	134,89	6,33	0
Marais d'eau douce	14,13	33,32	361,34	16,97	3,91
Terre humide boisée	0	0	103,78	4,87	0
Arbustives	20,40	48,11	1 241,37	58,29	1,64
<b>TOTAL</b>	<b>42,4</b>	<b>21,57</b>	<b>9 456,02</b>	<b>12,70</b>	<b>1,99</b>

**OBJET : DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES POUR USAGE TRADITIONNEL PAR LES PREMIÈRES NATIONS SUR LES TERRES DE LA COURONNE SITUÉES PRÈS DU PROJET SISSON**

La moyenne relative de zone de terres humides dans la ZLE qui sera perdue en raison du Projet est de 2,0 % des terres humides du BTC, et cette perte représente moins de 4 % du BTC pour chaque type individuel de terre humide de GeonB (tableau 2).

**Types d'habitat – Forêt de conservation**

Une forêt de conservation est une terre de la Couronne qui est gérée par le MRN NB aux fins de préservation de différentes biodiversités; des aires naturelles protégées (ANP), des communautés de forêt âgées (CFA), des habitats fauniques de forêt âgée (HFFA), des aires d'hivernage du cerf (AHC) et des zones tampons de cours d'eau font partie des obligations de gestion de ces terres de la Couronne. Ces peuplements sont importants pour de nombreuses espèces sauvages, dont celles qui ont été identifiées comme importantes pour les groupes locaux des Premières nations (MFCI 2013). Environ 135 ha de forêt de conservation seront perdus en raison du Projet. Toutefois, il existe actuellement 19 126 ha de forêt de conservation au sein du BTC; par conséquent, la perte associée au Projet représente 0,7 % de forêt de conservation au sein du plus grand BTC. En outre, la forêt de conservation dans la ZLE qui sera perdue en raison du Projet est essentiellement constituée de zones tampons de cours d'eau ou de terres humides. Environ 85 % de l'aire de forêt de conservation dans la ZLE (115,4 ha) est constituée seulement d'une zone tampon de cours d'eau ou de terres humides; aucune autre valeur de conservation particulière n'y a été identifiée. Il n'existe aucune ZHC désignée par le MRN NB dans la ZLE.

**DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES PAR ESPÈCE**

Plusieurs sources d'information recueillent des données relatives aux diverses espèces d'intérêt pour la conservation au Nouveau-Brunswick, dont le Centre de données sur la conservation du Canada atlantique (CDC CA), Études d'Oiseaux Canada, Atlas des oiseaux nicheurs des maritimes, et autres. Ces bases de données de conservation et l'information qui y est accessible sont axées sur les espèces en péril (EP) ou les espèces dont la conservation est préoccupante (ECP), dont aucune n'a été observée dans la ZLE. Ces sources d'information fournissent peu ou pas d'information sur les espèces sauvages qui ne sont pas en péril ou dont les populations sont abondantes au Nouveau-Brunswick.

L'étude sur les connaissances des Autochtones, préparée par Moccasin Flower Consulting Inc. (MFCI 2013), a identifié plusieurs espèces qui seraient importantes pour les groupes des Premières nations de la zone environnante. Ci-dessous figure une brève description de la disponibilité de plusieurs des espèces individuelles qui ont été mentionnées dans l'étude sur les connaissances des Autochtones comme étant importantes pour les Premières nations. On a noté que la majorité des espèces mentionnées dans l'étude sur les connaissances des Autochtones et signalées comme étant importantes pour les Premières nations sont fréquentes au Nouveau-Brunswick et leurs populations ne sont pas en péril. Par conséquent, il n'existe que peu de données sur des emplacements spécifiques pour la plupart de ces espèces. Ainsi, l'analyse suivante porte sur l'habitat privilégié de chaque espèce, tel que décrit dans la littérature, et l'on analysera plus particulièrement la disponibilité de ces types d'habitats privilégiés pour chacune des différentes espèces, dans la ZLE et en comparaison avec le BTC.

**Orignaux et cerfs de Virginie**

Les orignaux (*alces alces*) et le cerf de Virginie (*odocoileus virginianus*) sont deux espèces communes dans la province du Nouveau-Brunswick. Ces deux espèces sont classifiées S5 par le Centre de données sur la conservation du Canada atlantique (CDC CA) et « non en péril » par le

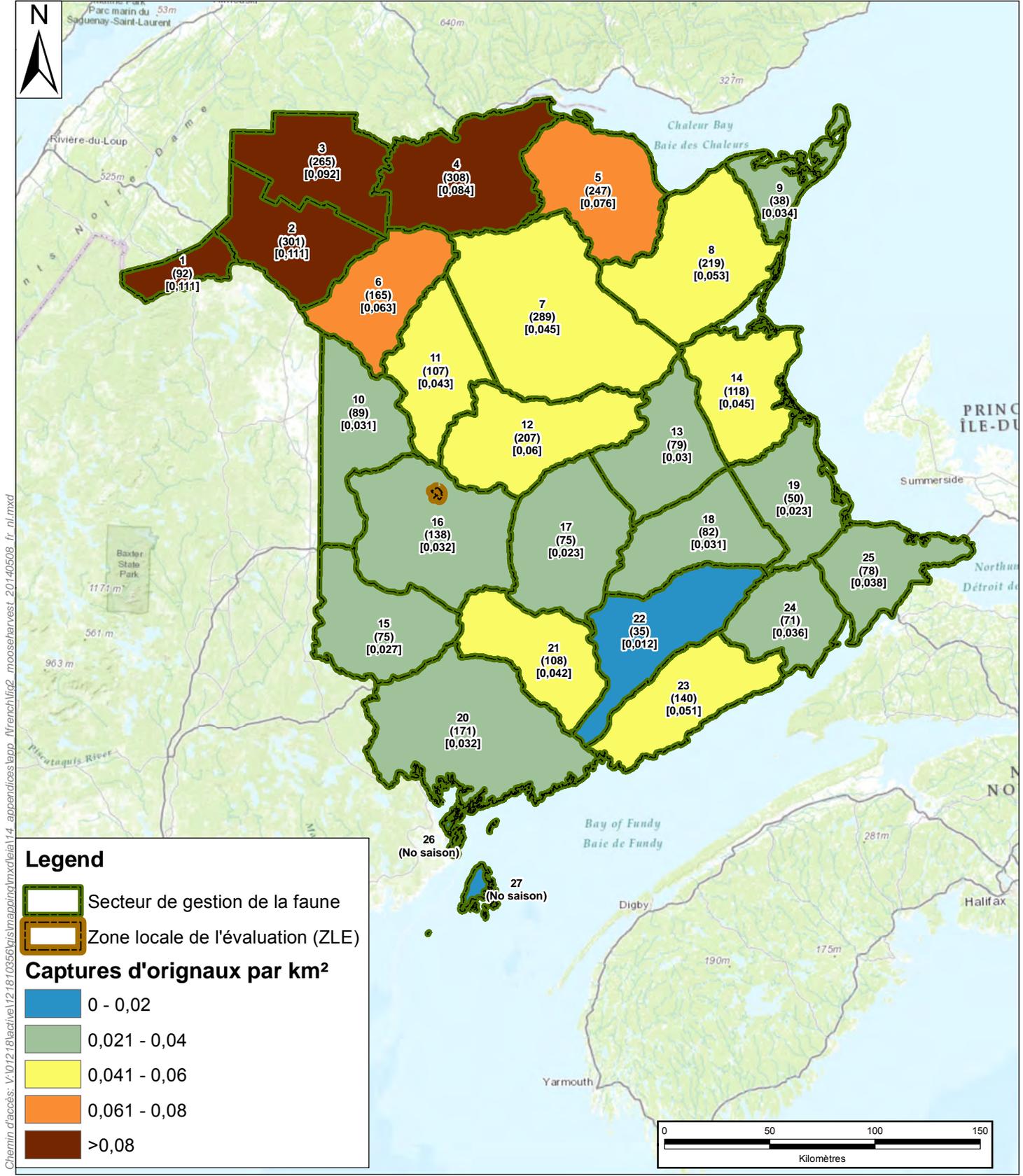
**OBJET : DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES POUR USAGE TRADITIONNEL PAR LES PREMIÈRES NATIONS SUR LES TERRES DE LA COURONNE SITUÉES PRÈS DU PROJET SISSON**

Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (CCCEP). La classification S5 par le CDC CA indique que ces espèces sont « répandues, abondantes et non en péril, dans les conditions actuelles » (CDC CA 2013). De même, la classification « Non en péril » par le CCCEP peut comprendre des espèces en danger au Canada, mais qui « demeurent relativement répandues ou abondantes » (CCCEP 2012).

Les données sur les captures sont publiées chaque année par la Direction de la pêche sportive et de la chasse du MRN NB dans un document intitulé « Rapports de gros gibier » (MRN NB 2013). Bien que l'information contenue dans le présent document ne soit pas suffisamment précise pour différencier la relative abondance des orignaux et des cerfs dans la ZLE, par rapport au BTC, elle fournit une indication de l'abondance relative des orignaux et cerfs dans chacun des 27 secteurs de gestion de la faune (SGF) du Nouveau-Brunswick. Il est important de noter que ce rapport ne comprend pas les captures par des membres des Premières nations, lesquelles ne sont pas signalées. La majeure partie du BTC (près de 97 %) se trouve à l'intérieur du SGF 16. En 2012, 0,032 orignal a été capturé par km<sup>2</sup> et 0,13 cerf a été capturé par km<sup>2</sup> dans le SGF 16, ce qui est inférieur aux moyennes provinciales de 0,049 orignal capturé par km<sup>2</sup> et 0,233 cerf capturé par km<sup>2</sup> (figures 2 et 3). Notez que la moyenne relative aux cerfs est faussée par plusieurs SGF qui ont relevé des taux très élevés de capture; le nombre médian de cerfs capturés par km<sup>2</sup> est de 0,07 pour la province.

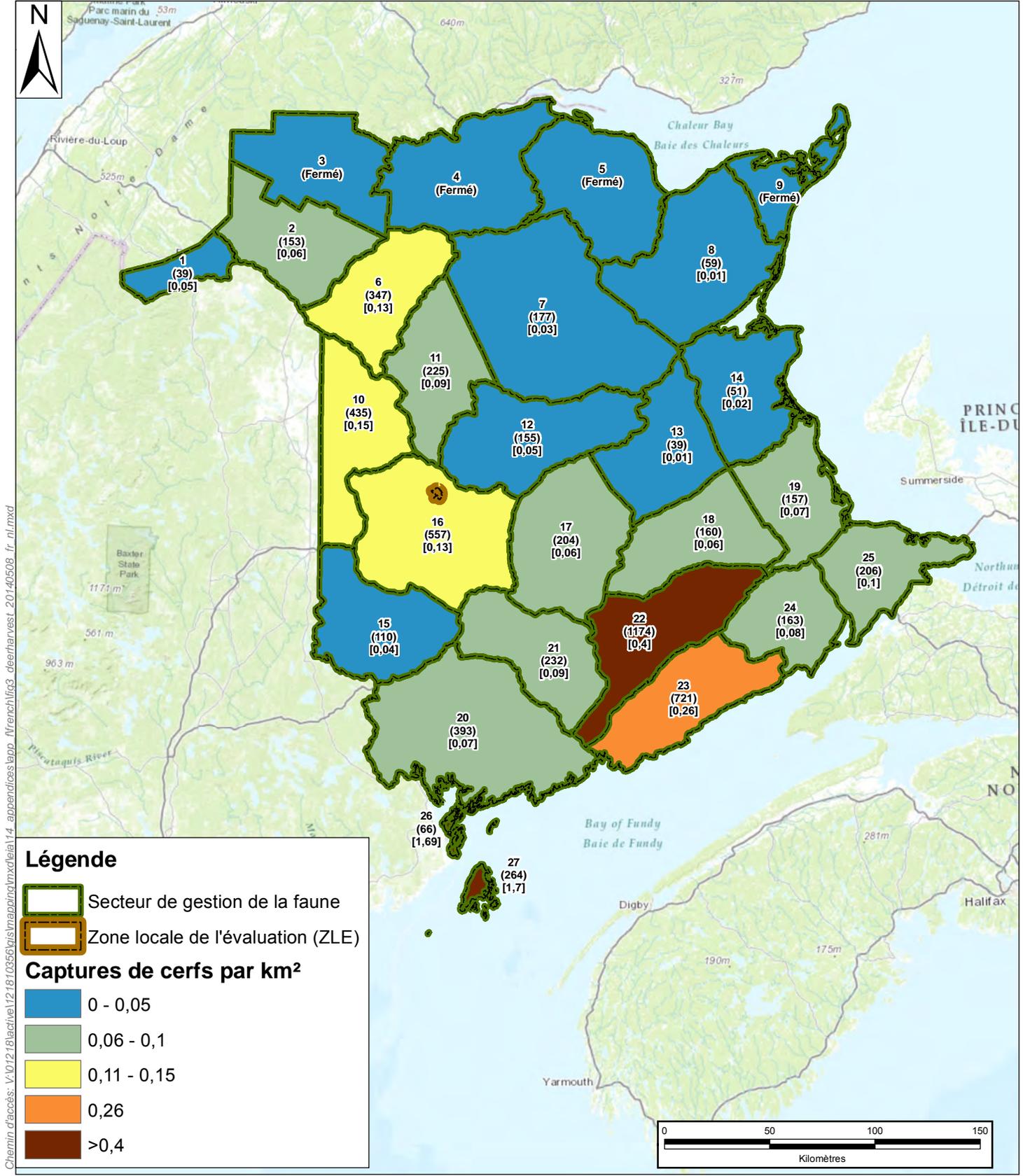
Les orignaux utilisent différents types d'habitats tout au long de l'année, qui reflètent leurs préférences saisonnières, et ils dépendent largement de la disponibilité de la nourriture. En été, les régimes alimentaires des orignaux sont principalement composés de jeunes feuilles et pousses caduques, ainsi que de plantes aquatiques, d'herbes et de carex (Newbury *et coll.* 2007). Ils utilisent une variété d'habitats en été, notamment des espaces découverts et des zones aquatiques, des forêts de conifères, des aires déboisées, des terres humides, des forêts mixtes et des forêts de feuillus (Bergerud et Manuel 1968; Courtois *et coll.* 2002; Dodds 1960; Irwin 1985; Peek 1997; McLaren *et coll.* 2000; Minaskuat Inc. 2011; Schwab et Pitt 1991). En l'hiver, le saule, le bouleau et l'aulne sont leurs sources alimentaires préférées (Bowyer *et coll.* 2003; Newbury *et coll.* 2007), mais ils consomment parfois aussi des espèces de conifères comme source supplémentaire (Bowyer *et coll.* 2003). En hiver, les orignaux se rassemblent souvent dans des habitats de très bonne qualité désignés sous le nom d'« aires d'hivernage », qui offrent une grande quantité de fourrage et/ou un abri où l'accumulation de neige est faible (Northland Associates et Jacques Whitford 2000). Ces aires d'hivernage sont souvent caractérisées par des forêts denses présentant des ouvertures du couvert, qui permettent aux orignaux d'éviter la neige profonde, les croûtes de glace et les prédateurs et de profiter du fourrage disponible. Ces habitats utilisés par les orignaux durant les mois d'hiver et d'été existent dans la ZLE et le BTC, et ils ne sont généralement pas plus abondants dans la ZLE que dans le BTC (tableau 1).

Aucune aire d'hivernage des orignaux n'a été observée dans la ZLE ou les zones environnantes pendant les reconnaissances aériennes de la faune en hiver qui ont été menées à l'appui du Projet. Cependant, les orignaux étaient abondants dans la ZLE et le BTC environnant, et il est possible qu'ils aient été plus abondants à l'extérieur de la ZLE qu'à l'intérieur, bien que cette observation n'ait pas été testée (Stantec 2013a). Les observations faites durant les reconnaissances aériennes de la faune en hiver confirment celles réalisées sur le terrain par divers membres du personnel de terrain tout au long des mois d'été (Stantec 2012a).



Chemin d'accès: V:\012\_18\active\12\_18\10356\gis\map\map\mxd\le14 - appendices\app - french\fig2 - mooseharvest\_2014\0508\_fr\_nl.mxd

REMARQUE : CE DESSIN ILLUSTRE L'INFORMATION À L'APPUI D'UN PROJET PARTICULIER DE STANTEC ET NE PEUT SERVIR À D'AUTRES FINS.					
Captures d'orignaux (captures totales (nombre) et captures par km <sup>2</sup> [ ]) pour 2012 dans les secteurs de gestion de la faune du Nouveau-Brunswick  Projet Sisson: Napadogan (NOUVEAU-BRUNSWICK)	Échelle :	N° de projet :	Source des données :	No de fig. :	
	1:2,500,000	121811420	Crédits d'une couche de service : Sources : Esri, DeLorme, HERE, TomTom, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, RNCAN, GeoBase, IGN, Kadaster (T.-N.-L.), carte d'état-major, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), swisstopo et la communauté des utilisateurs du SIG.	2	
Client: Sisson Mines Ltd.	Date: 09/01/2015	Dessin de: JAB	App. par: DLM		



Chemin d'accès: V:\012\_18\active\12\_18\10356\gis\mapping\mxd\lea14\_appendices\app\_1\French\fig3\_deerharvest\_20140508\_fr\_nlx.mxd

REMARQUE : CE DESSIN ILLUSTRE L'INFORMATION À L'APPUI D'UN PROJET PARTICULIER DE STANTEC ET NE PEUT SERVIR À D'AUTRES FINS.					
Captures de cerfs (captures totales (nombre) et captures par km <sup>2</sup> [ ]) pour 2012 dans les secteurs de gestion de la faune du Nouveau-Brunswick  Projet Sisson : Napadogan (Nouveau-Brunswick)	Échelle :	N° de projet :	Source des données :	No de fig. :	
	1:2,500,000	121811420	Crédits d'une couche de service : Sources : Esri, DeLorme, HERE, TomTom, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, RNCAN, GeoBase, IGN, Kadaster (T.-N.-L.), carte d'état-major, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), swisstopo et la communauté des utilisateurs du SIG.	3	
Client: Sisson Mines Ltd.	Date: (jj/mm/aaaa) 09/01/2015	Dessin de : JAB	App. par : DLM		

**OBJET : DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES POUR USAGE TRADITIONNEL PAR LES PREMIÈRES NATIONS SUR LES TERRES DE LA COURONNE SITUÉES PRÈS DU PROJET SISSON**

Les cerfs sont présents dans différents habitats en été, notamment les abords des forêts de feuillus, des jeunes forêts, des terres humides et les rives de cours d'eau; ils évitent généralement les peuplements de feuillus matures, car ces peuplements offrent peu de fourrage de sous-bois et les bourgeons des arbres matures sont généralement hors de portée (Banfield 1981). En hiver, les cerfs ont tendance à se regrouper dans les forêts mixtes ou peuplements de conifères denses pour se protéger des grands vents et de la pluie ainsi que de la neige (Telfer 1970). Bien qu'il existe des aires d'hivernage des cerfs (AHC) dans le BTC et que le document Rapports de gros gibier 2012 du MRN NB indique que les cerfs sont abondants dans le SGF 16, les cerfs ont rarement été observés pendant le travail effectué sur le terrain en été à l'appui du Projet, que ce soit dans la ZLE ou dans les zones adjacentes du BTC. Aucun cerf ou indice de la présence de cerfs n'a été observé durant les reconnaissances aériennes de la faune en hiver ni lors des relevés des traces par transect dans la ZLE et les portions étudiées du BTC environnant (Stantec 2013a).

**Canard noir**

Le canard noir (*anas rubripes*) est une espèce commune de sauvagine au Nouveau-Brunswick, qui a été classifiée S5B/S4N par le CDC CA, ce qui signifie qu'il est « répandu, abondant et non en péril » pendant la reproduction, et « généralement répandu, assez commun » hors des périodes de reproduction. Le canard noir a été classifié comme « non en péril » par le CCCEP.

Les canards noirs nichent dans les eaux libres en milieu humide, comme les eaux douces ou les marais côtiers (Cornell Lab of Ornithology 2014). Bien que les terres humides cartographiées par GeoNB et les marais d'eau douce en particulier constituent un pourcentage légèrement supérieur de terres humides dans la ZLE que dans le BTC, les marais d'eau douce dans la ZLE représentent seulement 3,9 % des marais d'eau douce du BTC. Il est peu probable que cet habitat soit limité dans le BTC.

**Lièvre d'Amérique**

Le lièvre d'Amérique (*lepus americanus*) est réputé avoir des cycles démographiques de 8 à 11 ans, au cours desquels son abondance connaît une augmentation graduelle, suivie d'un fort déclin démographique (Hodges 2000). Malgré ces fluctuations au fil du temps, les lièvres d'Amérique sont communs partout dans la province et sont classifiés S5 (« abondants ») par le CDC CA et « non en péril » par le CCCEP.

Les peuplements de jeune bois tendre avec sous-bois dense en régénération sont l'habitat préféré du lièvre d'Amérique, car ils fournissent un couvert de protection contre les prédateurs (Hik 1994; Hodges 2000). Bien que les peuplements de jeune bois tendre soient légèrement plus nombreux dans la ZLE que dans le BTC (tableau 1), il s'agit de types de peuplements qui sont sans contraintes dans le BTC, et qui sont uniquement susceptibles d'augmenter dans le secteur avec le temps en conséquence de la gestion des forêts, ce qui est fréquent dans le BTC.

**Poisson**

Le saumon de l'Atlantique (*salmo salar*) a été mentionné dans l'étude sur les connaissances des Autochtones comme une espèce qui est utilisée par les peuples des Premières nations du secteur. Le saumon de l'Atlantique que l'on observe dans le BTC ferait partie de la population de l'avant-baie de Fundy, laquelle est classifiée comme « en péril » par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPA) et en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* du Nouveau-Brunswick (LEP NB). Le saumon de l'Atlantique de l'avant-baie de Fundy ne figure pas dans la *Loi sur les*

**OBJET : DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES POUR USAGE TRADITIONNEL PAR LES PREMIÈRES NATIONS SUR LES TERRES DE LA COURONNE SITUÉES PRÈS DU PROJET SISSON**

espèces en péril (LEP) fédérale. Ni le COSEPAC ni la LEP NB ne confèrent de protection à la population, car cette population n'est pas répertoriée par la LEP du gouvernement fédéral et elle ne figure pas dans la liste des interdictions de la LEP NB. Toutefois, la pêche de du saumon de l'avant-baie de Fundy, dans le bassin versant de la rivière Nashwaak était fermée à la pêche commerciale depuis 1994 et est complètement fermée (y compris pour les pêches autochtones et récréatives) depuis 1998 (MPO 2012).

L'omble de fontaine (*salvelinus fontinalis*) est une espèce couramment pêchée qui est classifiée S4 par le CDC CA, ce qui indique qu'elle est « généralement répandue, assez fréquente et apparemment non en péril, comptant de nombreuses occurrences, mais préoccupante à long terme »; elle est considérée comme étant « non en péril » par le CCCEP. Les études menées sur le terrain pour le Projet indiquent que l'omble de fontaine est l'espèce la plus présente dans les cours d'eau de la ZLE et à proximité. Dans le bassin versant du ruisseau Napadogan, cette espèce était présente dans 33 des 36 stations d'échantillonnage, et on l'a observée dans tous les bassins versants étudiés. Les densités d'omble de fontaine variaient de 6,3 à 86,4 poissons aux 100 m<sup>2</sup> dans la ZAP, et de 1,1 à 26,8 poissons aux 100 m<sup>2</sup> dans la ZLE du milieu aquatique (Remarque : Pour le milieu aquatique, la ZLE est légèrement plus grande que la ZAP et est différente de la ZLE d'usage courant) (Stantec 2012b). Ces densités d'omble de fontaine sont similaires à celles que l'on a observées dans d'autres parties du bassin versant de la rivière Nashwaak (Rapport d'EIE du Projet Sisson, p. 8-185 [Stantec 2013b]). La taille de l'omble de fontaine dans la ZAP allait de 4,1 à 18,3 cm et de 0,7 à 6,1 g, selon les enquêtes sur la quantité de pêche à l'électricité menées en 2011. Environ 76 % de l'omble de fontaine trouvée dans la ZAP avait une longueur de fourche de moins de 10 cm et était généralement juvénile. En raison de leurs petites tailles, ces poissons ne conviennent probablement pas aux régimes alimentaires des Premières nations. Dans la ZLE du milieu aquatique, l'omble de fontaine mesurant moins de 10 cm constitue une plus petite proportion de la population (50 %) et sa taille varie de 4,9 à 18,6 cm et son poids varie de 1,4 à 70,6 g. Selon la taille du poisson capturé, il est probable que l'omble de fontaine présent dans la ZLE du milieu aquatique convienne mieux aux régimes alimentaires des Premières nations que celui qui est présent dans la ZAP.

Il y a environ 835 km (longueur linéaire) de cours d'eau au sein du BTC, dont bon nombre constituent l'habitat de l'omble de fontaine et d'une grande variété d'autres espèces de poisson ubiquistes. De ces cours d'eau, environ 18 km se trouvent à l'intérieur de la ZLE, environ 2,2 % des cours d'eau situés dans le BTC. Bien que les qualités des cours d'eau, comme l'ordre des cours d'eau et la présence de poisson, ne soient pas décrites dans cette base de données, les cours d'eau qui seront perdus en raison du Projet sont des affluents de plus grands cours d'eau situés dans le BTC qui ne seront pas directement affectés par le Projet. Par ailleurs, dans le BTC, on compte 70 plans d'eau, tels que définis par le MRN NB, qui représentent une zone de 674 ha au total. Dans la ZLE, il n'y a que deux plans d'eau, qui totalisent 1,0 ha, soit environ 0,15 % des plans d'eau présents dans le BTC (tableau 1).

L'étude sur les connaissances des Autochtones n'indique que peu d'utilisations des cours d'eau, plus précisément dans la ZLE, pour la pêche pratiquée par les Premières nations. Même s'il y avait des points de « données ponctuelles recueillies par le biais d'entrevues » dans la ZLE, les données de l'étude sur les connaissances des Autochtones relatives à la pêche (données linéaires et polygonales recueillies par le biais d'entrevues, MFCI, 2013, figure 9) indiquent que la majorité des activités de pêche dans le BTC a lieu hors de la ZLE, dans la partie inférieure du ruisseau Napadogan, sur le bassin versant de la partie supérieure de la rivière Nashwaak et dans plusieurs lacs au nord et à l'est de la ZLE.

**OBJET : DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES POUR USAGE TRADITIONNEL PAR LES PREMIÈRES NATIONS SUR LES TERRES DE LA COURONNE SITUÉES PRÈS DU PROJET SISSON****Baies**

Les framboises, la plupart des mûres sauvages et les myrtilles (airelles pâles et airelles du Canada), bien qu'elles soient des espèces de plantes différentes qui ont certaines exigences différentes en matière d'habitat, sont toutes des espèces communes au Nouveau-Brunswick (c'est-à-dire, elles sont toutes classifiées S5 [« abondantes »] par le CDC CA et « non en péril » par le CCCEP). Toutes ces espèces poussent mieux dans les jeunes peuplements ou les peuplements en régénération. On a observé ces espèces partout dans la ZLE et le BTC environnant pendant les études sur le terrain effectuées à l'appui du Projet.

Comme il est indiqué dans le tableau 1 et mentionné ci-dessus, les peuplements en régénération et de gaules sont communs dans la ZLE et le BTC, et la gestion des forêts est une activité régulière dans le BTC qui maintient les niveaux de ces peuplements. Il est peu probable que l'habitat de ces espèces de baies comestibles soit limité dans le BTC au fil du temps.

**Crosses de fougères**

Les crosses de fougères, aussi appelées « fougères-de-l'autruche », ont des besoins en matière d'habitat plus particuliers que ceux de nombreuses espèces décrites ici, mais elles ont aussi été classifiées S5 (« abondantes ») par le CDC CA et « non en péril » par le CCCEP. Les crosses de fougères poussent dans les forêts humides ou les terres humides boisées, généralement dans les plaines d'inondation (Hinds 2000). Des crosses de fougères ont été relevées à trois endroits pendant les études de la végétation effectuées à l'appui du Projet. Toutes ces observations ont été faites hors de la ZLE et aucune n'était en concentrations suffisamment importante pour assurer la pérennité des niveaux de récolte. Bien que cette espèce soit commune et répandue au Nouveau-Brunswick, aucune population connue ne sera affectée par le Projet.

**Sapin baumier**

Le sapin baumier est une espèce commune de conifère que l'on trouve dans un vaste éventail d'habitats et qui est classifiée S5 (« abondante ») par le CDC CA et « non en péril » par le CCCEP. Les peuplements qui contiennent des sapins baumiers comme espèce dominante de la canopée, telle qu'identifiée par le MRN NB, sont résumés dans le tableau 3 par zone et pourcentage dans la ZLE et le BTC. Les peuplements de sapins baumiers sont représentés disproportionnellement dans la ZLE, comparativement au BTC, ce qui correspond à 45,6 % de la ZLE, mais seulement 25,8 % du BTC. En dépit de la proportion relativement plus élevée de sapins baumiers présente dans la ZLE, la perte de peuplements de sapins baumiers représente seulement 3,4 % des peuplements de sapins baumiers du BTC; cette espèce demeurera répandue dans le BTC.

**Tableau 3 Zone (ha) de types de peuplement de sapin baumier dans la ZLE et le BTC**

Type de peuplement forestier	Somme de la superficie pour usage courant dans la ZLE (ha)	Pourcentage (%) de type de peuplement dans la ZLE	Somme de la superficie dans le BTC (ha)	Pourcentage (%) de type de peuplement dans le BTC	Pourcentage (%) de type de peuplement dans le BTC, perdu au profit de la ZLE
Sapin baumier	466,70	33,61	10 436,51	14,57	4,47
Mélange de sapin baumier	21,51	1,55	2 550,66	3,56	0,84

**OBJET : DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES POUR USAGE TRADITIONNEL PAR LES PREMIÈRES NATIONS SUR LES TERRES DE LA COURONNE SITUÉES PRÈS DU PROJET SISSON**

**Tableau 3 Zone (ha) de types de peuplement de sapin baumier dans la ZLE et le BTC**

Type de peuplement forestier	Somme de la superficie pour usage courant dans la ZLE (ha)	Pourcentage (%) de type de peuplement dans la ZLE	Somme de la superficie dans le BTC (ha)	Pourcentage (%) de type de peuplement dans le BTC	Pourcentage (%) de type de peuplement dans le BTC, perdu au profit de la ZLE
Sapin baumier – épinette	10,32	0,74	1 580,61	2,21	0,65
Épinette noire – sapin baumier	102,98	7,42	3 434,75	4,79	3,00
Épinette – sapin baumier	31,94	2,30	512,86	0,72	6,23
<b>Total (pour les peuplements de sapin baumier)</b>	<b>633,45</b>	<b>45,61</b>	<b>18 515,39</b>	<b>25,84</b>	<b>3,42</b>

### Coptide du Groenland

La coptide du Groenland, aussi appelée « savoyane », est une petite plante herbacée commune qui pousse dans la plupart des peuplements mixtes ou de conifères humides (Hinds 2000). Elle est classifiée S5 (« abondante ») par le CDC CA et « non en péril » par le CCCEP. L'habitat utilisé par la coptide du Groenland est commun dans la ZLE et le BTC (tableau 1).

### Acore vrai

L'acore vrai (*achorus americanus*), qui a été identifié dans l'étude sur les connaissances des Autochtones comme ayant une importance particulière, est une plante répandue au Nouveau-Brunswick (classifiée S4 [« assez fréquente »] par le CDC CA), mais qui n'a pas été observée dans la ZLE, malgré les nombreux relevés effectués dans la ZLE tout au long de la saison de croissance de 2011 et d'une partie de celle de 2012. Les types d'habitats riverains et de marais, où l'on observe habituellement l'acore vrai, ont été identifiés avant les études comme des zones présentant un potentiel élevé d'espèces de plantes rares, et l'on a redoublé d'efforts dans ces zones lors des enquêtes sur le terrain.

### Plantes médicinales

Aucune des espèces observées dans la ZLE, qui ont été identifiées dans l'étude sur les connaissances des Autochtones comme ayant une valeur médicinale ou alimentaire, ne présente d'intérêt pour la conservation, selon le CDC CA; on ne les trouve pas non plus dans la ZLE dans une abondance inhabituelle qui soit atypique à d'autres zones environnantes du Nouveau-Brunswick.

Il est à noter que Northcliff s'est engagée à offrir aux Premières nations une possibilité raisonnable de recueillir les plantes d'importance dans la ZLE avant la construction.

**OBJET : DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES POUR USAGE TRADITIONNEL PAR LES PREMIÈRES NATIONS SUR LES TERRES DE LA COURONNE SITUÉES PRÈS DU PROJET SISSON****Autres espèces**

Différentes autres espèces ont été mentionnées dans l'étude sur les connaissances des Autochtones comme étant importantes pour les Premières nations. Voici un résumé succinct et une description des principales espèces mentionnées.

- Le frêne noir (*fraxinus compacta*) n'est ni une EP ni une ECP, et ainsi, on n'a identifié aucun habitat essentiel pour cette espèce. Des frênes noirs étaient dispersés dans certains habitats de terre humide à l'intérieur ou à proximité de la ZLE, mais cette espèce n'était pas plus fréquente dans la ZLE que ce qui est habituellement observé dans de nombreux secteurs de la province. Le frêne noir est fréquent dans la majeure partie de la province, mais on l'observe moins fréquemment en plus gros diamètres. On a observé quelques frênes noirs dans la portion minière de la ZLE, soit dans une zone humide mésotrophique boisée en amont du ruisseau Bird. D'autres petits frênes noirs ont été observés le long du corridor de la ligne de transport, et un petit peuplement de plus grands frênes noirs a été observé à environ 400 m au nord de la sous-station, au terminal sud de la ligne de transport, à Keswick. Comme ce peuplement n'est pas situé complètement à l'intérieur de l'emprise de la ligne de transport, il ne sera affecté que partiellement.
- Noyer cendré (*juglans cinera*) – l'habitat typique de cette espèce est absent de la ZLE et nous n'en avons trouvé aucun. Bien que le noyer cendré soit une espèce en péril (EP), son habitat essentiel n'a pas été identifié. Cette espèce n'a pas été observée dans la ZLE et les environs. En raison de ses conditions d'habitat et du manque d'influence du calcaire dans les sols du secteur, il est improbable que cette espèce soit présente dans la ZLE. Il est important de noter que le noyer cendré est une espèce qui ne tolère pas l'ombre et a une durée de vie relativement courte. La plus grande menace qui pèse sur le noyer cendré est le chancre du noyer cendré.
- Groseille à maquereau (*ribes uva crispa*) – Cette espèce n'est pas indigène au Nouveau-Brunswick; l'auteur a probablement voulu parler de *ribes hirtellum*. Bien que d'autres *ribes spp.* qui produisent des baies comestibles aient été observées dans la ZLE, *ribes hirtellum* n'a pas été observée.
- Cerisier de Virginie (*prunus virginiana*) – Bien que cette espèce ne figure pas dans la liste de plantes observées pendant l'étude sur le terrain, le cerisier de Pennsylvanie (*prunus pennsylvanica*), qui produit également des baies comestibles, était abondant dans la ZLE, et les deux espèces sont largement répandues dans la zone du Projet et la province.
- Prunier chickasaw (*prunus angustifolia*) – Le *prunus angustifolia* n'est pas natif du Nouveau-Brunswick, mais ce nom commun peut désigner le *prunus pumila* qui est quelque peu rare au Nouveau-Brunswick (classifié S4). On ne l'a pas observée dans la ZLE.
- Saule blanc (*salix alba*) – Cette espèce n'est pas indigène au Nouveau-Brunswick.
- *Salix laevigata* – Cette espèce n'est pas indigène au Nouveau-Brunswick. L'auteur fait probablement référence au *cornus sericea*, syn. *swida sericea*, qui est plus communément appelé « cornouiller soyeux ». Cette dernière espèce est fréquente et très répandue partout dans la province et est présente dans la ZLE.

**OBJET : DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES POUR USAGE TRADITIONNEL PAR LES PREMIÈRES NATIONS SUR LES TERRES DE LA COURONNE SITUÉES PRÈS DU PROJET SISSON**

- Sanguinaire du Canada (*sanguinaria canadensis*) – Cette espèce est observée dans les bois et fourrés alluviaux riches, qui ne sont pas présents dans la ZLE.
- Immortelle blanche (*anaphalis margaritacea*) - Il s'agit d'une espèce envahissante fréquente et répandue que l'on trouve dans toute la province, sur les sites perturbés. On ne l'a pas relevée dans la ZLE.
- Sensitive pudique (*mimosa pudica*) – Cette espèce n'est pas indigène au Nouveau-Brunswick. L'auteur fait peut-être référence à l'impatiente (*impatiens capensis*), qui est une des espèces de plante des milieux humides les plus fréquentes et répandues dans la province. Cette espèce était abondante dans la ZLE.
- Primevère (*primula vulgaris*) – Cette espèce n'est pas indigène au Nouveau-Brunswick. L'auteur fait peut-être référence à l'onagre commun ou à d'autres espèces d'*oenothera* genus, indigènes au Nouveau-Brunswick. L'*oenothera biennis* est fréquent dans les zones perturbées partout dans la province et est abondant dans la ZLE.
- Peuplier baumier (*populus jackii*) – Cette espèce, telle qu'elle est nommée, n'est pas indigène au Nouveau-Brunswick. L'auteur se réfère peut-être au *populus balsamifera*, fréquent au Nouveau-Brunswick et présent dans la ZLE.
- Thé des bois (*protheria procumbens*) - Cette espèce, telle qu'elle est nommée, n'est pas indigène au Nouveau-Brunswick. L'auteur fait peut-être référence à la *gaultheria procumbens*, qui est fréquente et répandue au Nouveau-Brunswick, et qui a été observée dans la ZLE.

## RÉSUMÉ

En résumé, nous pouvons énoncer ce qui suit à l'égard de la disponibilité des ressources dans la zone locale de l'évaluation locale (ZLE), comparativement à celles qui existent dans le grand bloc de terres de la Couronne (BTC) configu, dans lequel est située la ZLE.

- Le Projet Sisson entraînera la perte de la disponibilité de ressources et d'habitat, dont certains peuplements forestiers, terres humides, plans et cours d'eau, dans la ZLE, représentant 1,9 % de la superficie du BTC.
- La quantité relative de chaque type d'utilisation des terres ou d'habitat dans la ZLE est inférieure à 5 % de ce type d'utilisation des terres ou d'habitat dans le BTC.
- Les types de forêt qui sont plus concentrés que la moyenne dans la ZLE (c'est-à-dire, plus de 1,9 % de ce type de forêt dans le BTC est situé dans la ZLE) comprennent des forêts en régénération, des gaules, et des forêts de jeune bois tendre. Il s'agit des types de peuplements qui sont fréquents dans le BTC, et qui sont créés par le biais des activités de gestion des forêts; on s'attend donc à ce que ces types de peuplements deviennent encore plus fréquents au fil du temps dans le BTC.
- Les zones de forêt de conservation (telles qu'identifiées par le MRN NB) dans la ZLE ne représentent que 0,7 % de la forêt de conservation qui est située dans le BTC. La majeure partie de l'aire de forêt de conservation dans la ZLE est constituée seulement d'une zone tampon de cours d'eau et de terres humides; aucune valeur de conservation particulière n'y a été identifiée.

**OBJET : DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES POUR USAGE TRADITIONNEL PAR LES PREMIÈRES NATIONS SUR LES TERRES DE LA COURONNE SITUÉES PRÈS DU PROJET SISSON**

- La zone de terres humides dans la ZLE représente environ 2 % de la zone de terres humides du BTC. Seulement trois des six types de terres humides de GeonB existent dans la ZLE, chacun représentant moins de 4 % de son type dans le BTC.
- La majorité des espèces qui ont été identifiées comme étant importantes dans le BTC pour les peuples des Premières nations sont fréquentes au Nouveau-Brunswick. Bien que peu de données de localisation existent pour les espèces fréquentes de la province, une évaluation de la disponibilité de l'habitat privilégié des espèces qui sont importantes pour les peuples des Premières nations indique que ces espèces sont fréquentes dans le BTC et ne sont pas plus susceptibles d'être observées dans la ZLE que dans tout autre secteur du BTC.

La majorité des espèces et des ressources qui sont d'intérêt pour les groupes des Premières nations sont fréquentes et non en péril dans la province et, comme il est démontré ci-dessus, la perte de l'accès aux ressources de la ZLE représente une petite proportion des ressources et habitats associés qui demeureront accessibles dans le BTC environnant. L'étude sur les connaissances des Autochtones (MFCI 2013, figure 9) indique que, bien qu'il y ait utilisation des ressources dans la ZLE, de nombreuses activités et utilisation des ressources ont lieu principalement dans les secteurs du BTC qui se trouvent hors de la ZLE.

Le tout respectueusement soumis,

**STANTEC CONSULTING LTD.**



Denis L. Marquis, M.Sc.E., P. Ing.  
Responsable, directeur de projet des services environnementaux  
Téléphone : (506) 452-7000, poste 3215  
Télécopieur : (506) 452-0112  
denis.marquis@stantec.com

**RÉFÉRENCES**

CDC CA (Centre de données sur la conservation du Canada atlantique); 2013. Classement d'espèces. Accessible à : <http://accdc.com/Products/ranking.html> Dernière mise à jour : 15 août 2013. Dernière consultation : 1<sup>er</sup> mai 2014.

Banfield, A.W.F. 1981. The Mammals of Canada. University of Toronto Press. Toronto, ON.

Bergerud, A.T. et F. Manuel. 1968. Moose damage to balsam fir-white birch forests in central Newfoundland. *Journal of Wildlife Management* 32: 729-746.

Bowyer, R.T., V. Van Ballenberghe et J.G. Kie. 2003. Moose (*Alces alces*). In *Wild mammals of North America: biology, management, and economics* (2nd edition). G.A. Feldhamer, B. Thompson, et J. Chapman (éd.). The Johns Hopkins University Press, Baltimore, Md. pp. 931-964.

**OBJET : DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES POUR USAGE TRADITIONNEL PAR LES PREMIÈRES NATIONS SUR LES TERRES DE LA COURONNE SITUÉES PRÈS DU PROJET SISSON**

CCCEP (Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril). 2012. Espèces sauvages : La situation générale des espèces au Canada. Accessible à : <http://www.wildspecies.ca/searchtool.cfm?lang=f> Dernière mise à jour : 4 avril 2012. Dernière consultation : 1<sup>er</sup> mai 2014.

Cornell Lab of Ornithology. 2014. All About Birds. Accessible à : <http://www.allaboutbirds.org/guide/search/ac> Dernière mise à jour : Inconnu. Consulté le 1<sup>er</sup> mai 2014.

Courtois, R., C. Dussault, F. Potvin et G. Daigle. 2002. Habitat Selection by Moose (*Alces alces*) in Clear-cut Landscapes. *Alces* 38: 177-192.

MPO (Pêches et Océans Canada). 2012. Situation du saumon de l'Atlantique dans les zones de pêche du saumon (ZPS) 19-21 et 23. Réponse des sciences, région des Maritimes.

Dodds, D.G. 1960. Food competition and range relationships of moose and snowshoe hare in Newfoundland. *Journal of Wildlife Management* 24:52-60.

Hik, D.S. 1994. Predation risk and the 10-year snowshoe hare cycle. Thèse de doctorat. Université de la Colombie-Britannique, Vancouver (C.-B.).

Hinds, H.R. 2000. Flore du Nouveau-Brunswick. Deuxième édition. Université du Nouveau-Brunswick. Fredericton (N.-B.)

Hodges, K. E. 2000. The ecology of snowshoe hares in northern boreal forests. Chapitre 6. dans Ruggiero, L.F., K.B. Aubry, S.W. Buskirk, G.M. Koehler, C.J. Krebs, K.S. McKelvey et J.R. Squires. (Tech. Eds.). Ecology and conservation of lynx in the United States. USDA Forest Service General Technical Report. RMRS-GTR-30. University Press of Colorado. Boulder, CO.

Irwin, L.L. 1985. Foods of Moose, *Alces alces*, and White-tailed Deer, *Odocoileus virginianus*, on a burn in boreal forest. *Canadian Field-Naturalist* 99(2): 240-245.

McLaren, B.E., B.A. Roberts, N. Djan-Chékar et K.P. Lewis. 2004. Effects of overabundant moose on the Newfoundland Landscape. *Alces* 40: 45-59.

MFCI (Moccasin Flower Consulting Inc.). 2013. Indigenous Knowledge Study for the Proposed HDI Northcliff Sisson Brook Mine in New Brunswick. Préparé pour la Première nation de St. Mary, Première nation de Woodstock et Première nation malécite de Madawaska.

Minaskuat Inc. 2011. Moose (*Alces alces*) Study in the Lower Churchill River Watershed. Rapport préparé pour le Projet de centrale hydroélectrique dans le cours inférieur du fleuve Churchill.

MRN NB (Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick). 2006. Classification des terres humides du Nouveau-Brunswick dans le cadre du cycle photographique de 2003-2012. Direction de la pêche sportive et de la chasse. Fredericton (N.-B.)

MRN NB (Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick). 2013. Rapports de gros gibier 2012. Direction de la pêche sportive et de la chasse. Fredericton (N.-B.)

**OBJET : DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES POUR USAGE TRADITIONNEL PAR LES PREMIÈRES NATIONS SUR LES TERRES DE LA COURONNE SITUÉES PRÈS DU PROJET SISSON**

Newbury, T.L., N.P.P. Simon et T.E. Chubbs. 2007. Moose, *Alces alces*, winter browse use in central Labrador. *Canadian Field-Naturalist* 121(4) 359-363.

Northland Associates et Jacques Whitford. 2000. Étude sur l'orignal en hiver. Northland Associates (1995) Ltd et Jacques Whitford Environment Limited. Rapport préparé pour le Projet d'hydroélectricité de la rivière Churchill – Études environnementales 1999, LHP 99-25.

Peek, J.M. 1997. Habitat relationships. Pp. 351-375. Dans : A.W. Franzmann et C.C. Schwartz (éd.). *Ecology and Management of Large Mammals in North America*. Prentice-Hall, Upper Saddle River, NJ.

Schwab, F.E. et M.D. Pitt. 1991. Moose selection of canopy cover types related to operative temperature, forage, and snow depth. *Canadian Journal of Zoology* 69: 3071-3077.

Stantec Consulting Ltd. 2012a. Projet Sisson : Rapport technique sur l'état initial de la faune et de son habitat. Préparé pour Northcliff Resources Ltd. par Stantec Consulting Ltd., Fredericton, Nouveau-Brunswick. 1<sup>er</sup> juin 2012.

Stantec Consulting Ltd. 2012b. Projet Sisson : Rapport technique sur l'état initial du milieu aquatique. Préparé pour Northcliff Resources Ltd. par Stantec Consulting Ltd., Fredericton, Nouveau-Brunswick. 1<sup>er</sup> juin 2012.

Stantec Consulting Ltd. 2013 a. Projet Sisson : Étude sur la faune en hiver 2012. Préparé pour Northcliff Resources Ltd. par Stantec Consulting Ltd., Fredericton, Nouveau-Brunswick. 15 février 2013.

Stantec Consulting Ltd. 2013b. Projet Sisson : Rapport d'étude d'impact sur l'environnement. Préparé pour Northcliff Resources Ltd. par Stantec Consulting Ltd., Fredericton, Nouveau-Brunswick. Juillet 2013.

Telfer, E.S. 1970. Winter Habitat Selection by Moose and White-tailed Deer. *The Journal of Wildlife Management* 34(3): 553-559.

